

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2021_094**

L'an deux mille vingt et un, le trente juin, à 18h30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES-LES-VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 24/06/2021

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 80 - votants : 100

OBJET : BUDGET ANNEXE ZONES ÉCONOMIQUES - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PRESENTS :

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, MICHELET Jacky, COTTINI Christian, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, GILLES Philippe, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, RANC Christiane, BARDE Robert, VIDANA Lysiane, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, CLEMENT Elise, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, SYLVESTRE Dominique, MURDINET Armand, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, VALLON Bernard, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, SERVIAN Bruno, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Philippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, CLEMENT Danielle, GUINARD Joseph, HURIEZ Thomas, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, MAIRE Florence, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, VALLA Jean-Michel, TEUFERT Romain, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, JUNG Anne, MASSIN Nancie, MEJEAN Florent, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, PAULET Cécile, PUGEAT Véronique, RASTKLAN Georges, ROCHE Annie, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur VALLON Cyril a donné pouvoir à madame GUILLEMINOT Karine
Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène
Monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à madame RANC Christiane
Monsieur PERTUSA Pascal a donné pouvoir à madame PLACE Anna
Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur LARUE Fabrice
Madame PEYRARD Marylène a donné pouvoir à monsieur COUSIN Stéphane
Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur OUDILLE Xavier
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève
Monsieur TRAPIER Pierre a donné pouvoir à monsieur GALLAND Jean-François
Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame MONTMAGNON Marie a donné pouvoir à monsieur VALLA Jean-Michel
Monsieur COLOMB Pierre a donné pouvoir à monsieur POUILLY Jérôme
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Madame ILIOZER-BOYER Nathalie a donné pouvoir à madame PAULET Cécile
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à monsieur FAURIEL Sylvain
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur RASTKLAN Georges
Madame RAVELLI Michèle a donné pouvoir à madame JUNG Anne
Madame SAILLOUR Morgane a donné pouvoir à madame DALLARD Laurence

Ce budget porte sur les écritures d'aménagement et de commerces communautaires de Valence Romans Agglo y compris celle de Rovaltain. Il s'inscrit dans la même nomenclature que le budget général avec les spécificités techniques relatives à la gestion de stock de terrain.

Les opérations de ce budget sont inscrites hors TVA car l'aménagement de zones est assujéti à la TVA.

Le budget est régi par nomenclature M14.

Le compte administratif 2020 se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2020	23 925 815,51	21 532 768,97
Dépenses 2020	21 373 634,05	19 612 696,22
Résultat 2020	2 552 181,46	1 920 072,75
Résultat reporté 2019	-2 887 650,11	3 763 733,23
Résultat Cumulé 2020	-335 468,65	5 683 805,98

A l'issue de l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République, l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note est jointe à la délibération du compte administratif du budget principal.

Rappel des éléments de contexte de la réalisation :

Les dépenses d'acquisition foncière et d'aménagement des terrains sont retracées en fonctionnement puis basculées en investissement. De manière symétrique, les opérations de cession constatées en fonctionnement se traduisent par une sortie du stock de la valeur des biens qui produit des écritures basculées en investissement.

Au global, le budget présente un résultat définitif de 4,5 M€ pour 4,4 M€ empruntés. Cette somme a été empruntée afin de prendre en compte l'acquisition de terrains sur Portes-lès-Valence fin 2019.

Les opérations de gestion des stocks montrent qu'en 2020, il y a eu un déstockage de 1,2 M€.

Section de fonctionnement :

L'essentiel des opérations de ce budget se constate en section de fonctionnement.

Dépenses :

En 2020, le coût d'aménagement des zones a diminué de -2,8 M€ par rapport à 2019.

Les dépenses ont porté notamment sur :

- des acquisitions foncières sur Lautagne (643 k€), aux Auréats (302 k€) et zone Porte du Vercors (323 k€)
- des travaux d'extension et d'aménagement de la zone de Lautagne (984 k€), zone de Rovaltain (1,3 M€) avec notamment les travaux Rue Moreno, le pôle multimodal, l'ilot Pierre Gilles de Gennes, l'éclairage du parvis de la Gare ...
- les taxes foncières liées aux parcelles en cours de commercialisation (91 k€).

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution en valeur 2020/2019	Variation moyenne annuelle 2020/2018
011 - Charges à caractère général	2 396 088,97 €	6 641 724,34 €	3 794 383,44 €	- 2 847 340,90 €	25,84%
65 - Autres charges de gestion courante	7,28 €	- €	38 096,46 €	38 096,46 €	7133,97%
66 - Charges financières	111 122,71 €	119 013,95 €	126 721,74 €	7 707,79 €	6,79%
Total dépenses réelles de fonctionnement	2 507 218,96 €	6 760 738,29 €	3 959 201,64 €	- 2 801 536,65 €	25,66%
Opérations de gestion des stocks	5 239 513,56 €	6 826 759,45 €	17 414 432,41 €	10 587 672,96 €	82,31%
Total Dépenses de fonctionnement	7 746 732,52 €	13 587 497,74 €	21 373 634,05 €	7 786 136,31 €	66,10%

Sur ce budget annexe, les investissements sont retracés en fonction des autorisations d'engagement (AE) en lieu et place des autorisations de programme. Les opérations de gestion de stock visent ensuite à valoriser le coût de revient des terrains et à les faire financer le cas échéant par des emprunts ou des avances du budget général.

En 2019, à la suite de la création de l'AE relative à la zone des loisirs de Bourg de Péage, le montant total des autorisations d'engagement est de 21,7 M€.

Libellé de l'autorisation (AP ou AE)	Autorisations votées (délibérations précédentes)	Autorisation votée sur l'année (BP ou DM en 2020)	Total Autorisation au 31 décembre 2020	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2020	Restes à financer (exercices à compter de 2021)
	A	B	C = A+B	D	E	F	G = C-D-F
Aménagement ZA la Motte	1 682 500	-	1 682 500	1 473 657	148 730	50 829	158 014
Aménagement ZA Lautagne	9 476 865	-	9 476 865	4 692 174	1 991 300	1 636 446	3 148 245
Aménagement Rovaltain	8 900 320	-	8 900 320	1 871 305	3 273 300	1 337 358	5 691 657
Aménagement Zone des loisirs Bourg de Péage	1 600 000	-	1 600 000	-	203 250	825	1 599 175
Total	21 659 685	-	21 659 685	8 037 136	5 616 380	3 025 458	10 597 091

Recettes

Les écritures de variation de stock permettent de basculer en investissement l'excédent ou le déficit de fonctionnement pour couvrir le remboursement de la dette ou le faire financer par emprunt.

Sur 2019, les recettes du chapitre 70 relèvent principalement des cessions de terrains pour 5,147 M€ en 2020 soit 16 ventes constatées en année de pandémie (2 451 k€ sur la zone La Motte, 471 k€ sur la zone Rovaltain, 561 k€ sur Chaffit et 490 k€ zone des Caires) et à titre secondaire des loyers de terrains pour 10k€.

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution en valeur 2020/2019	Variation moyenne annuelle 2020/2018
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 168 995,17 €	4 663 192,00 €	5 156 878,38 €	493 686,38 €	11,22%
73 - Impôts et taxes	- €	- €	364,00 €	364,00 €	S.O
77 - Produits exceptionnels	1 565,50 €	4 921,87 €	15 086,46 €	10 164,59 €	210,43%
Total recettes réelles de fonctionnement	4 170 560,67 €	4 668 113,87 €	5 172 328,84 €	504 214,97 €	11,36%
Opérations de gestion des stocks	2 953 608,07 €	7 002 771,84 €	18 753 486,67 €	11 750 714,83 €	151,98%
Total Recettes de fonctionnement	7 124 168,74 €	11 670 885,71 €	23 925 815,51 €	12 254 929,80 €	83,26%

Section d'investissement :

Le budget général ne fait plus d'avance au budget annexe Zones économiques.

En conséquence, dès 2018, ce budget a recours aux emprunts. Il y a donc des frais financiers en fonctionnement qui entrent désormais dans le prix de vente des terrains.

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution en valeur 2020/2019	Variation moyenne annuelle 2020/2018
Remboursement capital emprunt	762 840,20 €	906 275,38 €	1 090 872,99 €	184 597,61 €	19,58%
Dépenses relatives à la gestion des stocks	2 754 369,08 €	6 791 638,29 €	18 521 823,23 €	11 730 184,94 €	159,32%
Total Dépenses d'investissement	3 517 209,28 €	7 697 913,67 €	19 612 696,22 €	11 914 782,55 €	136,14%

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution en valeur 2020/2019	Variation moyenne annuelle 2020/2018
Autres ressources propres	5 000 000,00 €	1 800 900,00 €	4 350 000,00 €	2 549 100,00 €	-6,73%
Recettes relatives à la gestion des stocks	5 040 274,57 €	6 615 625,90 €	17 182 768,97 €	10 567 143,07 €	84,64%
Total Recettes d'investissement	10 040 274,57 €	8 416 525,90 €	21 532 768,97 €	13 116 243,07 €	46,45%

Monsieur Nicolas DARAGON, Président de Valence Romans Agglo, se retire de la salle pour le vote de ce compte administratif.

La présidence est assurée par monsieur Christian GAUTHIER, 2^{ème} Vice-président.

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le compte administratif 2020 du budget annexe Zones Economiques,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 96 voix

Votants CONTRE : 3 voix

TRAPIER Pierre, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 1 voix

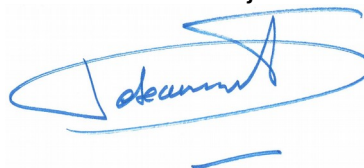
MEJEAN Florent

N'a pas pris part au vote : 1 voix

DARAGON Nicolas

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 12/07/2021
Le Président,
Par délégation,
Véronique DEBEAUMONT
Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.